

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Congrès National : 30 Juin - 1^{er} Juillet

RAPPORT MORAL

Notre rapport de cette année doit dégager tout d'abord deux faits caractéristiques :

1°) un mouvement très net de l'opinion publique en faveur du suffrage féminin, comme partie intégrante de la réforme de l'Etat. Ainsi que le déclare fort justement M. Joseph Barthélemy dans un récent article de *l'Europe Nouvelle* (mars 1934) : « Il y a vingt ans, les pays où les femmes votaient apparaissaient comme des curiosités constitutionnelles. Aujourd'hui, les pays où les femmes ne votent pas prennent l'aspect de spécimens fossiles » ;

2°) une offensive parfois cynique, parfois sournoise contre le travail des femmes et tout particulièrement contre le travail de la femme mariée.

**

En ce qui concerne le vote des femmes, malgré l'appoint si important de nombreuses organisations et tout particulièrement des Anciens Combattants, la partie sera dure à gagner en raison de l'opiniâtreté de nos adversaires du Sénat qui ne désarment pas.

M. Paul Allard, dans un récent article des *Annales*, rapporte la réponse que lui fit M. Bienvenu-Martin, sénateur de l'Yonne, lorsqu'il fit allusion à la majorité que le suffrage féminin pourrait obtenir d'un Congrès National convoqué à Versailles :

« N'oubliez pas qu'en cas de réunion de l'Assemblée Nationale son ordre du jour est au préalable strictement limité par le vote — séparé — de l'une ou l'autre Chambre. Le problème du vote féminin serait donc posé avant le voyage à Versailles, devant le Sénat, comme devant la Chambre, sans qu'il soit possible de l'introduire à l'Assemblée Nationale dans une improvisation de séance. »

Une même déclaration fut faite à M. Allard par M. Duplantier : « Ainsi qu'on vous l'a dit, affirma le sénateur de la Vienne, la pratique, sinon la loi, exige que l'ordre du jour préalable nous soit soumis. Et alors, je vous prie de croire qu'au Luxembourg, nous veillerons. »

Le président du Conseil réagira-t-il contre ce despotisme du Sénat? Nous voulons l'espérer, puisque, affirmant certains, M. Doumergue se serait converti au féminisme depuis son mariage et souhaite personnellement l'entrée des femmes dans les conseils municipaux. Mais le président, si énergique quand il le veut, exercera-t-il cette volonté en notre faveur?

Voilà le point d'interrogation. D'autant que dans son Cabinet si nous pouvons compter sur MM. Louis Marin, Tardieu, Flandin et peut-être M. Herriot, nous savons que M. Piétri, Albert Sarraut et quelques autres ne nous sont guère favorables.

Il est évident que si les ligues suffragistes, au lieu d'agir chacune séparément, menaient l'offensive en commun, elles seraient une force puissante, alors qu'elles n'offrent aujourd'hui contre les coups des adversaires que des forces dispersées. Mais nous l'avons déjà dit et répété, la division ne vient pas de nous et nous avons tout fait pour créer l'union entre les organisations suffragistes nationales.

**

En ce qui concerne le travail des femmes, nous ne cacherons pas notre inquiétude; la crise qui atteint si profondément en France le commerce et l'industrie, pousse vers les carrières administratives une masse de jeunes gens qui ne voient pas sans mauvaise humeur les femmes venir leur disputer les rares places mises au concours. D'autre part, si nous pouvons nous réjouir d'un mouvement de rénovation morale qui tend à consolider la famille, nous ne voudrions pas cependant qu'il soit un prétexte à priver les femmes mariées de la liberté du travail.

En fait, la situation de la femme en France se trouve complètement retournée. Avant la crise, personne ne songeait à entraver le travail féminin; au contraire, on ne trouvait pas de mots assez élogieux pour féliciter les femmes de leur activité, de leur dévouement et de leurs capacités.

Par contre le droit de vote semblait une revendication qui ne répondait pas aux désirs de la femme et dont elle n'avait que faire.

Aujourd'hui tout le monde reconnaît que la femme a le droit de voter (nous donnons, à la revue de la presse, une interview de M. Labrousse qui avoue lui-même que personne au Sénat ne met en doute le principe du vote féminin). Mais en ce qui concerne le travail féminin, l'opinion est ébranlée et ceux qui n'examinent pas de près le problème, déclarent de façon péremptoire que les hommes doivent avoir dans ce domaine un droit de priorité. Pour nous, féministes, nous ne saurions accepter cette thèse, car si nous réclamons le vote, ce n'est pas pour le vain plaisir de mettre un bulletin dans l'urne, mais pour affirmer notre droit à disposer librement de nous-mêmes et notre volonté d'avoir comme Françaises des droits et des devoirs égaux à ceux des Français. *L'atteinte à la liberté du travail des femmes ne saurait donc être acceptée par nous* et tout en reconnaissant le rôle des femmes au foyer, nous affirmons en même temps le droit sacré de la femme d'user de ses facultés et de disposer de sa personne.

Dans un rapport spécial, notre déléguée Mme Germain développera au Congrès National la position actuelle du travail de la femme en France. Quelques jours plus tard, le 5 juillet, un grand meeting sera organisé à la Sorbonne pendant le Congrès International des Femmes. Il montrera la lutte que les femmes du monde entier ont dû soutenir pour garder leur droit au travail et la ferme volonté des femmes françaises de n'accepter aucune entrave à la liberté des travailleuses.

**

Bien entendu, ces deux points les plus importants de notre programme n'ont pas empêché le Comité Central de continuer cette année sa campagne pour la suppression de l'incapacité de la femme mariée, pour l'entrée des femmes dans les commissions administratives, pour la lutte contre l'immoralité, etc... Notre journal *La Française* nous est un précieux auxiliaire pour la propagande de nos idées et de nombreuses preuves de sympathie, nous encouragent à poursuivre notre action sur des bases identiques.

Au point de vue de notre organisation intérieure, nous pouvons également nous féliciter du développement de nos fédérations suffragistes qui de plus en plus affermissent leur influence dans les départements. Nos présidentes de Fédérations donneront elles-mêmes au Congrès le résultat de leurs efforts et montreront l'utilité de cette décentralisation. Certes nous n'enregistrons pas partout des succès analogues et si dans certaines régions, notre mouvement se développe, dans d'autres l'attente trop longue décourage certaines de nos amies et nous constatons alors quelque fléchissement et quelques défaillances contre lesquels nous devons réagir.

En vérité, chaque fois que nous avons des dirigeantes actives, dévouées et non politiciennes, nos groupes se développent admirablement et gagnent la sympathie générale. Et si certaines se plaignent de sentir quelque peu d'indifférence ou d'amollissement chez les femmes, c'est qu'elles-mêmes manquent de foi et d'ardeur. D'autre part nous avons eu quelques difficultés avec certains de nos groupes qui, sous prétexte « d'évolution » auraient voulu nous entraîner à prendre une position politique. Devant notre fermeté, certains se sont inclinés, d'autres se sont dissous. Une fois de plus nous répétons que, fidèle à nos statuts, nous refusons de laisser prendre à nos groupements une attitude politique. Les femmes qui veulent faire de la politique n'ont que l'embarras du choix. Celles de gauche peuvent opter entre « l'Action démocratique et laïque des femmes », fondée par Mme Schwab ou l'entrée dans un parti politique de gauche. Les femmes de droite peuvent également choisir entre les ligues féminines ou les partis politiques qui les accueillent fort bien; mais l'U.S.F.S., dont

le Congrès fêtera cette année le vingt-cinquième anniversaire, restera demain ce qu'elle a été hier, un « rassemblement » des femmes de toutes opinions politiques ou confessionnelles qui s'y instruiront des questions d'intérêt général et choisiront ensuite librement la direction politique qui leur conviendra le mieux.

**

En terminant, notons que la campagne de moralité publique engagée par nous au début de cette année a dépassé nos espérances les plus optimistes. Nous avons eu l'heureux privilège de pouvoir, grâce à des amis de toutes opinions, grouper les ligues les plus différentes : religieuses, laïques, de droite, de gauche, persuadées comme notre Association, que dans la crise si grave traversée par le pays, il fallait bien moins songer à faire triompher des intérêts particulier ou des idées personnelles, qu'à opposer aux scandales le front des honnêtes gens. La prochaine réunion qui aura lieu le 20 juin à la Sorbonne sera organisée en commun par les *Forces morales et spirituelles de la France et la Confédération Nationale des Anciens Combattants*, groupement de plus de trois millions d'anciens combattants. Cette manifestation aura, nous l'espérons, une répercussion profonde dans le Pays et nous pourrions ressentir quelque fierté d'avoir contribué à susciter ce mouvement d'opinion publique.

En résumé, Chères Amies, qu'il s'agisse d'action morale ou sociale, l'opinion publique est avec nous; à celles qui se sentent parfois un peu isolées ou mollement suivies de tenir ferme et de se rendre compte que c'est de l'effort patient de nous toutes que sortira le succès final.

C. Brunshvick.

Les groupes de l'U.F.S.F. recevront par lettre-circulaire le rapport financier et le programme du Congrès.

**

Plusieurs de nos amies des départements désirant assister au congrès nous ont demandé si nous connaissions des chambres à leur indiquer.

Nous leur signalons que la Maison des Dames des P.T.T., 5, rue du Dr Jacquemaire-Clémenceau, Paris 15^e, pourra louer des chambres à raison de 18 frs par jour, pour un ou deux jours, 15 frs à partir du 3^e jour. Restaurant dans la maison, prix pour les trois repas 18 frs. Soit en moyenne un prix de 34 frs pour la pension complète pour plusieurs jours.

Réduction de chemin de fer

Nous rappelons que les demandes de réduction de chemin de fer devront parvenir le 12 juin au plus tard à Mme Chevalier-Maresq, Conseil National des Femmes, 214, Bd Raspail, Paris (14^e) en même temps que l'adhésion de 25 frs donnant le droit d'assister au Congrès du C.I.F.

1936-09-06.

n° 1112.